

Neuf villages - 8 lieux de culte



Ependes



Pomy



Cuarny



Suchy



Gressy



Valeyres



Ursins



Cronay



Paroisse de Pomy-Gressy-Suchy

Pour être toujours informé-e



Le site internet

www.pomygressysuchy.eerv.ch

Le journal «Réformés»

Mensuel de l'Église réformée du canton de Vaud qui contient un cahier régional avec toutes les infos paroissiales.

La Newsletter

Mensuelle, envoyée par courriel. Si vous ne la recevez pas, inscrivez-vous sur le site de la paroisse : www.pomygressysuchy.eerv.ch dans la rubrique [actualités].

L'info paroissiale

Trimestrielle, par un tout ménage. Elle contient tout le programme de la paroisse.

Pour soutenir la paroisse

Votre don vous rend participant à l'Église dans sa mission d'annoncer l'Évangile.

CCP 10 – 6725 – 1

IBAN CH72 0900 0000 1000 6725 1

Paroisse Pomy-Gressy-Suchy

1432 Gressy

Bureau de paroisse

Danielle Roulier – présidente du Conseil de paroisse
Cuarny – famille.roulier@bluewin.ch - 079 743 59 40

Françoise Castelier – secrétaire du Conseil de paroisse
Responsable site internet
Cronay – francoise@castelier.ch - 076 392 11 30

Johanne Pelet – caissière du Conseil de paroisse
Pomy - johanne.pelet@bluewin.ch - 078 633 16 29

Nous recherchons 2 conseillers

Alain Ledoux – pasteur
Chemin de l'Église 3 – 1432 Gressy – 021 331 58 94
alain.ledoux@eerv.ch

Nicodème Roulet - animateur jeunesse de paroisse
Rue du Temple 1, 1304 Cossonay - 079 294 65 02
nicodroulet@hotmail.com

Maryse Brodard – secrétaire paroissiale
paroisse-pomy-gressy-suchy@eerv.ch



Structure de la paroisse

Les **équipers de village** sont au centre de la vie de la paroisse, ils vont vivre dans chaque village une présence chrétienne. Le **Bureau** gère au quotidien la paroisse et définit sa stratégie, le **Conseil de paroisse** réunit des équipers de village et le bureau, il est l'occasion de partager les expériences des uns et des autres. L'**Assemblée**, ouverte à tous les habitants de nos villages, vote les comptes, les budgets et les grandes orientations mais donne aussi des conseils.



Assemblée de
paroisse ouverte à
toutes et tous
2 fois/an



Bureau de la
paroisse
7-9 fois/an



Conseil de
paroisse
2-3 fois/an



Équipers de
village
au moins 2 fois/an



Bureau



1 représentant
de chaque village
tournant (8)